

À moins d'une réaction prochaine et vigoureuse

## Le français, langue étrangère au Québec?

Je dis que la langue est le fondement même de l'existence d'un peuple parce qu'elle réfléchit la totalité de sa culture, en signe, en signifié, en signifiante.  
(Gaston Miron, L'homme rapaillé)

À tout prendre, pour être un citoyen, deux savoirs sont indispensables : la langue et l'histoire  
(Fernand Dumont, *Raisons communes*)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Vous m'accorderez, je l'espère, que ce n'est pas dans une intention maladroitement provocatrice ni dans l'espoir puéril de créer un choc que j'ai retenu le titre qui coiffe mon propos (avec un point d'interrogation) : j'ai passé l'âge de pareilles fougades ou de semblables espiègleries. Je crois simplement, et douloureusement, que l'essentiel est aujourd'hui en cause : plus que la qualité de la langue à restaurer, c'est le génie de la langue, c'est-à-dire la langue elle-même qu'il s'agit de retrouver, ou mieux de reconquérir. L'entreprise ne sera certes pas aisée, l'effort à engager (et à soutenir pendant plusieurs décennies) sera immense et exigeant et il appellera une sorte de mobilisation nationale axée sur la volonté et sur l'inventivité. L'avenir du français au Québec est à ce prix. Cela suppose aussi, outre le respect de sa langue et de son peuple, le respect de l'avenir, c'est-à-dire le respect des nouvelles générations, de celles qui viennent et qui viendront, et qui seront fondées à nous demander des comptes ou à nous juger selon l'état du patrimoine que nous leur lèguerons. Je crois, avec Saint-Jean Népomucène que « parler, c'est engager à chaque fois son honneur et son âme ».

Voici bientôt quarante ans, l'État québécois suscitait pour la première fois une réflexion en profondeur sur la situation de la langue nationale (la Commission Gendron); voici

bientôt un quart de siècle, le Gouvernement du Québec proposait à l'Assemblée nationale et faisait adopter la célèbre loi 101, connue plutôt et plus heureusement sous le nom de « Charte de la langue française ». Cette mesure, qui marquait un tournant dans notre histoire politique autant que linguistique, n'a pas produit, malgré des résultats impressionnants dans quelques secteurs importants, tous les bénéfices légitimement attendus. L'offensive fédérale, avec une révision constitutionnelle précipitée et une « charte des droits et libertés » conçue expressément pour faire échec à la loi 101 et le poids de plusieurs décisions de la Cour Suprême qui entraînaient la mutilation de la charte de la langue française, ont été et restent des obstacles majeurs au salut du français chez nous. À supposer même qu'il n'en eût pas été ainsi, le passage d'un quart de siècle, avec les changements profonds et accélérés du contexte intérieur et international, aurait appelé une révision et une actualisation de la loi, révision et actualisation qui, à la lumière de l'expérience, doivent se dire et se lire : renforcement, extension, approfondissement.

De surcroît, pour ambitieuse qu'elle ait été (pourtant, elle ne faisait que commencer à nous faire retrouver la situation d'un peuple normal) ou paru être, la loi 101 était imprécise ou incomplète sur plusieurs points et gravement lacunaire sous certains aspects. Je retiendrai simplement, parmi les lacunes les plus criantes, la non-extension au niveau collégial de l'obligation de la scolarité en français (lacune qu'il importe de combler d'urgence, sinon on remet en cause et on fragilise tout ce qui précède) et l'absence de mesures directes quant à « la qualité de la langue », problème déjà grave voici un quart de siècle, aigu aujourd'hui. C'est surtout de cette question que je souhaite vous entretenir. Je ne méconnais pas pour autant les autres problèmes et les autres motifs d'inquiétude qui ont été ou seront rappelés et soulignés devant vous.

J'ai choisi de traiter essentiellement de la question de la maîtrise de la langue car elle me semble être l'une des plus graves, propre à mettre en cause l'essentiel, mais dont on parle curieusement assez peu, comme si elle était source de gêne ou d'irritation. J'ai le sentiment que la langue française chez nous se trouve confrontée à de nouvelles menaces, d'ordre intérieur et d'ordre international, comme à des périls qui sont le fait de

nos propres négligences, de notre frivolité et du laxisme des pouvoirs publics. La situation appelle à l'évidence une révision en profondeur de la loi 101, une actualisation de la loi qui doit être plus ample dans son objet, plus précise dans ses modalités, qui comble les lacunes déjà dénoncées, qui soit plus contraignante au besoin et qui exprime enfin la volonté de ce peuple de vivre réellement et pleinement en français si, du moins, il y tient encore.

### **Langue et démographie**

Encore faudrait-il que notre peuple démontre qu'il a envie de durer; encore faudrait-il qu'il reste suffisamment nombreux pour assurer une intégration réelle et harmonieuse des nouveaux venus, des immigrants, ce qui est tout simplement dans l'ordre des choses. On ne peut ignorer, en traitant globalement de la situation et de l'avenir du français au Québec, la question démographique.

Ce n'est pas l'objet de mon intervention mais je ne saurais pas ne pas y consacrer quelques lignes, quand ce ne serait que pour rappeler quelques vérités élémentaires. Si, en effet, ce peuple n'assure même plus son propre renouvellement, on serait assez logiquement enclin à poser et à se poser la question : défendre et promouvoir le français de qui et pour qui, s'il n'y a plus de locuteurs, ou de moins en moins? Comment assurer l'intégration, comme on dit pudiquement, des immigrants, s'il n'y a plus de francophones de souche pour... les intégrer? On pourrait tout aussi bien demander, sur un autre plan : le « statut particulier » pour qui? l'autonomie ou la souveraineté de qui? Aucune politique importante ne se conçoit, ni ne se réalise isolément : cela est encore plus vrai d'une politique linguistique qui représente un fait socioculturel de premier plan.

Une société a besoin de manifester, sur le plan démographique, au moins une certaine vitalité pour se maintenir, pour préserver un équilibre minimal entre les générations, pour exprimer son dynamisme, sa confiance en elle-même et pour être en mesure

d'absorber aisément les nouveaux venus, particulièrement lorsque ceux-ci sont concentrés dans une région en particulier. Chez nous, la persistance de l'anémie démographique conjuguée à la concentration des allogènes dans la région de Montréal rend évidemment très difficile l'intégration de ceux-ci (et c'est là un euphémisme) et entraîne, pour la première fois, le risque de la minorisation des francophones dans la métropole du Québec. Au début des années cinquante, l'accroissement annuel de la population du Québec était encore de 2,5%; il n'est plus aujourd'hui que d'à peine 0,03; le taux de fécondité est l'un des plus faibles du monde occidental avec 1,3 à 1,4, soit fort loin du simple taux de remplacement, 2,1 à 2,2. Comment parler dans ces conditions de « l'intégration » des immigrants?

À moins de prétendre réussir la quadrature du cercle, on ne peut à la fois souhaiter accueillir et intégrer des immigrants toujours plus nombreux et d'origines toujours plus variées et être, d'autre part, indifférent à l'anémie démographique de son peuple. La survivance de la langue française au Québec tient d'abord, quoi que l'on veuille, à la vitalité des francophones de souche, des Canadiens français ou Québécois français. L'immigration, utile et enrichissante à divers égards, ne peut toujours être qu'un appoint, qu'un complément, elle ne saurait être remplacement ou substitution. Un peuple ne saurait, sans sombrer dans l'indignité, se défaire sur autrui du soin de le perpétuer. On voit mal d'ailleurs quel intérêt des immigrants de tous horizons trouveraient à assumer une histoire, une culture et des valeurs qui leur sont étrangères, alors que le peuple directement concerné les aurait bradées et aurait renoncé à assurer sa propre survivance. « On peut se demander si les anémies collectives ne se tiennent pas toutes ensemble: anémie de la procréation, anémie de la langue, parlée et écrite, anémie morale devant les projets à long terme. L'apathie à l'égard de ces faiblesses est étonnante. Non seulement on n'agit pas : on ne réagit pas, on ne voit pas, on ne reconnaît pas. Le diagnostic est escamoté, enrobé, reporté, travesti, atténué, expédié vers l'avenir » ( Jacques Henripin, Naître ou ne pas être ).

La politique linguistique même la plus imaginative, la plus ample et la plus vigoureuse, la mieux dotée des ressources et des moyens d'action nécessaires, n'aurait guère de

portée ni même de signification à moyen terme si elle n'était pas associée à une véritable politique de la population. Voici longtemps d'ailleurs que s'impose pareille politique avec ses trois volets également nécessaires et indissociables : politique de la natalité, politique familiale, politique de l'immigration. On ne peut que s'étonner, pour ne pas dire plus, de la carence et de l'incurie des Gouvernements successifs devant un drame démographique dont les premiers signes sont apparus clairement voici quarante ans et dont l'issue, trop prévisible, risque de rendre vaines toutes nos autres entreprises, à commencer par la politique linguistique. C'est le cas, hélas, de dire avec Pascal : « Nous courons sans souci dans le précipice après que nous avons mis quelque chose devant nous pour nous empêcher de le voir » (*Pensées*). Que cette sombre perspective ne nous détourne pas cependant de l'impératif d'une vigoureuse et rigoureuse loi 101 bis ou loi 101 actualisée, renforcée, avec l'espoir que « les princes qui nous gouvernent » reconnaîtront qu'elle n'aura tout son sens qu'associée à une politique de la population.

Et c'est ainsi que je reviens au thème principal de mon exposé : la qualité de la langue, entendue comme effort de reconquête, de récupération de la langue.

### **La langue, une patrie**

On ne mène jamais le même combat, quoi qu'il puisse paraître à l'énoncé des thèmes et des motifs, que celui que l'on a livré jadis pour une cause identique et avec une semblable préoccupation. Cela se vérifie singulièrement à notre époque où l'accélération de l'histoire, selon la juste formule de Daniel Halévy, tend à modifier rapidement et parfois sensiblement, le contexte, national et international, dans lequel se posent les grands problèmes de société, ce qui peut autoriser ou exiger une nouvelle approche. Cette affirmation vaut particulièrement lorsqu'il s'agit de la situation et de l'avenir d'une langue, dont les dimensions historique, culturelle, sociale, psychologique,

voire éthique et esthétique, en font le fait de société fondamental et par là même la question politique essentielle.

Pour toute communauté humaine, pour toute nation, la langue s'inscrit au cœur de l'identité et de l'histoire, fruit et compagne de celle-ci, fondement principal de celle-là. Et pour une petite nation comme la nôtre, dominée à tous égards et contrainte en permanence à une extrême vigilance en raison de la précarité de sa condition, la langue est en quelque sorte sa véritable patrie et son seul bien, toujours fragiles et menacés. Il en découle pour cette nation à la fois un devoir de respect exigeant envers sa langue, dans la qualité comme dans l'usage, un devoir de valorisation permanente de la langue par la créativité, un devoir d'intransigeance dans la défense quotidienne de la langue, obligation qui ne tolère ni concession, ni compromis. Charles de Gaulle écrivait pendant la guerre : « On peut se montrer magnanime lorsqu'on est libre, fort, maître de son destin; lorsque l'on est faible et dominé, on doit se faire intransigeant ». Voilà, me semble-t-il, un propos qui s'applique parfaitement aujourd'hui à notre petit peuple, prolétaire et dominé, à l'heure où il doit définir de nouveau les conditions de salut de sa langue constamment menacée. « Les pauvres n'ont dans ce monde d'autre patrie que leur langue » disait voici quelques années l'écrivain français Philippe de Saint-Robert.

La question de la langue chez nous, plus que toute autre, signale et signe depuis plus de deux siècles l'anormalité de notre condition. Elle est au principe du combat pour la survivance tout comme elle évoque avec une triste éloquence notre dépendance et notre fragilité. L'histoire de la langue française chez nous se confond naturellement avec celle du peuple canadien français : il ne peut guère en aller autrement puisque la langue non seulement nous définit et nous situe, dans l'histoire et dans le monde, mais nous sert de carte d'identité et, dans une certaine mesure, nous tient lieu de patrie. Pour sauver l'une et l'autre, la langue et la patrie, il nous faut retrouver la qualité et le nombre, la maîtrise de la langue et la vitalité démographique, sans quoi le reste n'a aucun sens, est frappé de fragilité et débouche sur la stérilité. Quel que doive être le statut politique du Québec, demain, une extrême vigilance s'imposera toujours à propos de la langue (usage et qualité), ne serait-ce qu'en raison de l'énorme et inévitable pression de

l'Amérique du nord massivement anglophone. Il est évident, cependant, qu'étant seul maître de sa politique linguistique, un Québec souverain pourrait beaucoup plus aisément prendre les mesures de salut et de promotion de la langue que dans le cadre d'un régime mi-fédéral et de plus en plus centralisateur.

### **Une langue sinistrée, une langue en sursis**

Le procès de la misère de la langue, écrite et surtout parlée, chez nous n'est pas nouveau. Déjà dans la deuxième moitié du siècle dernier et le premier quart de celui-ci, les Arthur Buies, Jules Fournier, Olivar Asselin, Jules Massé, parmi nombre d'autres dénonçaient la grande misère de notre langue (la pauvreté du vocabulaire et les anglicismes aussi bien que la prononciation), procès repris, plus près de nous, avec un accent d'urgence par Victor Barbeau, André Laurendeau et, surtout, le Frère Un Tel dont l'intervention bruyante et généreuse eut, comme on sait, un grand retentissement dans les années soixante. (Tout cela sans compter les multiples campagnes du « bon parler français », surtout entre 1920 et 1950, non seulement dans le milieu scolaire mais auprès du grand public, les innombrables concours et colloques, les célèbres séries de fiches de l'abbé Blanchard : « ne dites pas... mais dites... »).

Ces campagnes et initiatives innombrables, sans avoir été inutiles, loin s'en faut, n'ont pas eu l'effet salutaire que nous eussions pu légitimement en attendre, d'autant que l'intérêt pour la qualité de la langue a notablement – et curieusement – décliné à partir du milieu ou de la fin des années soixante, y compris, ce qui déjà était préoccupant, dans le milieu scolaire et dans les médias. Tout s'est passé comme si, à compter de cette période, on s'en remettait aux pouvoirs publics d'assurer le salut de la langue et que l'on envisageait le problème, désormais, essentiellement sous les aspects de l'usage de la langue dans les grands domaines de la vie collective, de son statut juridique, du respect extérieur de ce statut, de la présence « physique » de la langue en somme. Cette transformation a coïncidé avec un nouveau laxisme dans l'enseignement de la langue et

un souci nettement moindre de sa qualité, au sein de l'institution scolaire et, plus encore, dans les « médias ».

Comme d'autres, après beaucoup d'autres, je fais ce constat avec tristesse. Ce peuple, notre peuple ne mérite pas cette indignité : l'émouvante histoire de sa résistance et de sa durée aussi bien que son dynamisme et sa créativité actuels (dans l'ordre culturel comme dans le domaine des nouvelles technologies) lui interdisent de se fermer au monde et à l'avenir en sombrant dans une sorte de sabir qui l'abaisse, l'enferme, le caricature et l'isole. Il faut s'engager et l'engager dans une œuvre immense de rédemption, lui proposer et lui faciliter l'exaltante et difficile mais indispensable entreprise de reconquête de sa langue. Si les médias en général et certains groupes d'enseignants et particulier mais aussi de larges secteurs de l'administration publique, retrouvent avec le sens de leur responsabilité, le sens du respect de leur histoire, de leurs compatriotes et notamment des jeunes, ils retrouveront aussi naturellement le sens du respect de leur langue, le désir de l'apprendre ou de la réapprendre le cas échéant, de la défendre et de la diffuser avec une nouvelle ferveur. Ils comprendront en même temps qu'il ne s'agit pas que de défendre notre langue mais une langue qui a 1200 ans d'histoire et que nous partageons avec une cinquantaine de pays répartis à travers le monde et, au-delà encore, qu'il s'agit de contribuer à la sauvegarde de la plupart des langues et des cultures pareillement menacées, de lutter pour le salut de la diversité des cultures, garante, demain, de la liberté des peuples et des individus.

L'expression de « qualité de la langue » est, pour une large part, trompeuse aujourd'hui. Il ne s'agit pas, il ne s'agit plus d'améliorer, de restaurer la qualité de la langue : il s'agit désormais de retrouver sa langue, de la reconquérir. Et il y a urgence d'agir. Plus le temps passera, plus l'entreprise se révélera terriblement ardue et, dans peu d'années, impossible. Loin d'être démobilisatrice, pareille perspective devrait plutôt nous provoquer à l'action.

Nous sommes en présence d'une situation radicalement différente de celle que nous avons vécue pendant si longtemps et naguère encore. Certes la langue était en

mauvais état, appauvrie, corrompue sous nombre d'aspects mais cela restait fondamentalement du français. Aujourd'hui, c'est le sens même de la langue, l'esprit, le génie du français qui sont en cause, sous l'effet cumulé de trois facteurs principaux : une anglo-américanisation envahissante et multiforme (qui ne nous est pas propre, certes, mais dont les conséquences, en raison de notre situation, sont particulièrement redoutables), la résurgence d'un bilinguisme insidieux, y compris dans les services publics, en particulier à Montréal, enfin l'abdication de l'école – au sens large – et surtout des médias. « Comme l'ont indiqué clairement les travaux effectués pour la Commission Gendron, la plupart des Québécois aspirent à une langue de bonne qualité. D'où l'émoi qu'ont suscité diverses enquêtes de journaux, comme celle de Lysiane Gagnon dans La Presse, qui révélaient la piètre qualité de l'enseignement du français dans le système scolaire québécois. Les parents réclament de l'école qu'elle enseigne bien le français et que leurs enfants puissent parler et écrire correctement ». (Extrait du Livre blanc « La politique québécoise de la langue française » déposé à l'Assemblée nationale par Camille Laurin en avril 1977.) Voilà ce que disait, peut-être avec quelque illusion, le « Père de la loi 101 » en 1977.

Le phénomène a atteint à mon sens un tel degré d'acuité que l'on peut parler d'un état de crise, de non-assistance à langue en danger, avec le risque évident, prochain, que le français devienne de fait chez nous une langue étrangère. Déjà, voici plus d'un demi-siècle, Victor Barbeau qui, entre autres activités, enseignait le français dans quelques-uns de nos collèges, se présentait, avec une douloureuse ironie, comme « professeur de langue étrangère » : que ne dirait-il pas aujourd'hui? Sa formule sarcastique avait-elle quelque chose de prémonitoire? Je ne cherche pas à noircir le tableau à dessein ni à jouer à bon compte les Cassandra, encore que ce rôle me paraît plus utile que celui de Pangloss.

Nous n'assistons pas simplement à l'aggravation d'un mal ancien : nous sommes témoins d'un problème tout autre, d'une sorte de rupture dans la transmission du sens ou de l'esprit de la langue. Jadis et même naguère, disons jusque vers la fin des années soixante, le phénomène était essentiellement celui de la pauvreté et de la corruption

extérieure de la langue, fautes nombreuses et lourdes qui atteignaient principalement le vocabulaire, (anglicismes, barbarismes, solécismes) et, pour une part, la syntaxe. Mais ces faiblesses, ces fautes, on les connaissait, on les reconnaissait, elles étaient identifiables, identifiées et parfois on s'efforçait de les corriger, d'autant plus et mieux que l'institutrice, le professeur, connaissaient assez bien leur langue, la respectaient naturellement et dès lors contribuaient tant par l'enseignement que par l'exemple sinon à redresser la situation, du moins à en enrayer la dégradation.

Aujourd'hui, le phénomène a changé de nature et il n'est pas excessif de parler d'une véritable crise de la langue chez nous : il ne s'agit plus simplement de « fautes » lourdes, fréquentes, nombreuses, de toute espèce mais il s'agit de la perte du sens de la langue, de l'esprit de la langue, une langue qui se réduit à une addition de mots mal compris, utilisés mal à propos, employés souvent l'un pour l'autre avec une tendance grandissante à les utiliser dans leur acception anglaise. Bref, nous sommes en voie de perdre LA MAÎTRISE DE LA LANGUE. Le français risque de devenir dans les faits une sorte de langue étrangère au Québec.

Ainsi, on a perdu le sens du verbe, celui du régime prépositionnel, on confond les niveaux de langage (langue parlée, familière, écrite), on confond les personnes des verbes, on ne sait plus faire la distinction entre le singulier et le pluriel (« un gros dix minutes, le fameux 200 millions, un beau dix degrés... »), on ne sait plus le sens de mots élémentaires comme « choix » par exemple, (oui ou non? Vous avez deux choix!), retard et délai employés l'un pour l'autre, accès confondu avec accessibilité, emphase au lieu de accent et, plus grave, on personnalise des choses, des situations (« blâmer l'insuffisance des ressources pour la situation dans les services d'urgence », « certains reprochent l'intransigeance du ministère dans le présent débat ») et, de plus en plus souvent on ignore carrément le sens des mots : Arafat et Ehoud Barak réunis « sous la férule de Moubarak »!; « la plupart des pays ont répondu à l'appel » – pour une conférence – « sauf quelques États renégats », l'abus du mode passif au détriment de l'actif sous l'influence de l'anglais (« des sentences à être purgées dans des tâches communautaires »!). Cela a cessé d'être du français : encore un peu et nous nous

rendrons coupables d'imposture à nous proclamer État ou peuple de langue française. Il y a de surcroît une sorte de snobisme du mal parler ou du parler prétendu populaire dans les médias, une assez répugnante démagogie : « fun » et « chum » sans arrêt, par exemple. La syntaxe est atteinte, la langue écrite et parlée est souvent un calque de l'anglais : on parle anglais avec des mots français! On ne souhaite plus « bonne journée » mais « passez une bonne journée » (have a good day). Ou encore : « manquer quelqu'un » au lieu de « quelqu'un nous manque ». Rappelons aussi les expressions curieuses de « niveau ou palier de gouvernement », ce qui, en plus, témoigne d'une curieuse conception du fédéralisme : dans celui-ci en effet les rapports entre les états fédérés et le pouvoir fédéral sont de l'ordre de la coordination et non pas de la subordination.

L'administration publique elle-même contribue, inconsciemment mais allègrement comme les autres grands acteurs du drame, à la dégradation de la langue, que ce soit l'administration nationale ou municipale. La lecture de multiples formulaires, questionnaires et brochures est souvent source de considérations moroses comme la rédaction de multiples affiches et panneaux. On y confond « à » (distance en français) et « dans » (durée en français); ainsi, « Attention, dans 100 mètres, travaux! » Vous devez habiter « sur » la rue, vous marchez « sur » la rue, encore en l'an 2000. On sollicite votre opinion « aux questions ci-après » au lieu de « sur ». Que dire de : « détour » employé au lieu de : « déviation », de l'usage des « véhicules moteurs ». Sur un autre plan, nous avons encore un « Ministère du Conseil exécutif », barbarisme et anglicisme à la fois, les « sous-ministres », anglicisme indéracinable, autant, apparemment, que l'affreuse « Commission scolaire ». Certes, il y a eu quelque progrès mais un demi-siècle environ après l'apparente prise de conscience de sa responsabilité par l'État, le bilan n'est aucunement satisfaisant. Le plus grave est de devoir constater que cette question fait plutôt partie des soucis mineurs des pouvoirs publics.

## **Un triple paradoxe**

Cet état de choses semble à plusieurs égards paradoxal : il l'est au moins sous trois aspects.

Ainsi, dans le domaine de l'enseignement, on ne cesse de proclamer la nécessité du respect de l'enfant, d'une formation visant à favoriser l'acquisition des connaissances et l'épanouissement ultérieur de l'élève, la nécessité du sens de l'effort personnel et de la qualité. Dans le même temps, on laisse se dégrader la langue écrite et parlée, on ne fait pas de celle-ci une priorité, loin s'en faut, on n'est aucunement sensible à l'appauvrissement et à la corruption de la langue, pour ne pas dire, hélas, que l'école y contribue : au total, on commet inconsciemment un crime contre l'enfant privé de cet outil fondamental d'expression, d'épanouissement, d'assurance que constitue une langue maternelle réellement maîtrisée. Comment ne pas retenir cet avertissement de Régis Debray : « Quand les citoyens perdent la maîtrise de la langue et du passé communs, quand l'institution scolaire n'a plus pour souci premier d'inculquer la vigueur et la rigueur de la pensée et de la langue, le pays perd bientôt la maîtrise de sa politique et de son destin ». Force est de constater hélas que l'école québécoise n'accomplit pas son devoir prioritaire envers la langue ou plutôt envers l'enfant – et la société – à travers sa langue.

Ainsi encore, nous clamons et proclamons sur tous les tons depuis trois à quatre décennies notre désir de participer au mouvement du monde, la nécessité pour le Québec de s'ouvrir au monde, selon une formule galvaudée tellement elle a servi (ce qui d'ailleurs semble impliquer qu'il était jusqu'alors refermé sur lui-même, jugement pour le moins excessif). Or, le peuple canadien français et le Québec en particulier possèdent une langue prestigieuse, de rayonnement mondial. Ils ont la chance de partager avec plusieurs dizaines de pays la langue française qui, si elle n'est plus « la » langue internationale, loin de là, reste l'une des langues internationales. Voilà pour un peuple, surtout un peuple dans la situation du nôtre, un atout fondamental à la fois sur le plan politique, sur le plan culturel et le plan socio-économique. Encore faudrait-il que

nous en soyons parfaitement conscients et décidés à jouer cette carte à plein. Tel n'est hélas pas le cas. Entre nos prétentions à participer à la « francophonie » mondiale et la réalité de notre langue quotidienne, qui en serait la justification, le fossé tend à s'élargir, dans l'indifférence quotidienne.

Troisième paradoxe, enfin, le plus curieux. Comment se prétendre attaché, profondément et parfois passionnément à sa langue et se montrer dans le même temps aussi insensible, en tout cas aussi indifférent à la qualité de cette langue, au respect que, comme toute langue, a fortiori la langue maternelle, elle commande? J'attends encore que l'on m'explique pourquoi la majorité des enseignants notamment (dont l'intervention et l'exemple personnel pourraient être déterminants, surtout à l'école primaire et au secondaire) ne semblent même pas soupçonner le problème et pourquoi les journalistes – au sens le plus large de l'appellation – dont la responsabilité est plus grande encore, font preuve d'une parfaite indifférence.

L'indifférence à la qualité de la langue et parfois (euphémisme?) l'ignorance de la langue sont d'autant plus frappantes et plus navrantes qu'elles se manifestent dans des milieux, chez des femmes et des hommes, qui ont par ailleurs le souci du progrès et témoignent d'une remarquable créativité. On a pu le constater au cours des dernières années dans plusieurs médias, des quotidiens notamment et certaines émissions radiophoniques : élan, humour, sens de l'événement, inventivité sont fréquemment au rendez-vous. Comment expliquer la singulière et désolante contradiction entre la générosité et la fécondité dans l'invention, la pauvreté et l'infirmité dans l'expression? Comment ne mesurent-ils pas leur responsabilité sociale, leur responsabilité envers leur langue, envers leur peuple, envers l'avenir?

La récupération de la langue est le premier temps de la récupération de la patrie. De tous les aspects du colonialisme, le plus redoutable, le plus avilissant et le plus insidieux, est celui qui aboutit à mettre en cause la maîtrise de sa langue par un peuple, c'est-à-dire son identité. Toute situation de bilinguisme issue d'un phénomène de conquête et de colonisation n'est rien d'autre qu'une étape vers l'assimilation.

## **Quelques propositions**

Au terme d'un survol forcément sommaire, je n'aurai pas la prétention et ne prendrai pas le risque de proposer un plan d'action bien que je sois convaincu de l'urgente nécessité d'un tel plan ou plutôt de plusieurs plans successifs, étalés sur deux ou trois décennies, des plans de reconquête et d'affirmation, en empruntant mutatis mutandis à la formule des plans quinquennaux de reconstruction et de développement, dans l'Europe d'après-guerre. Oui, des plans de redécouverte, de reconquête de la langue avec, pourquoi pas, une sorte de commissariat général au plan pour coordonner, surveiller, stimuler, sous l'autorité du Ministre ou de la Ministre de la langue, qui devrait constituer un Ministère distinct et à part entière, tant la tâche est immense au point d'être accablante. Mais rien de sérieux ne sera possible sans d'abord une immense prise de conscience de tous les milieux, de tous les acteurs concernés, sans une grande et durable mobilisation de toutes nos forces vives, sans la volonté politique à tous les échelons des pouvoirs publics, sans des moyens, des effectifs, des crédits à la mesure d'une entreprise, j'oserais dire d'une croisade pareillement exigeante, pareillement essentielle.

J'avancerai encore deux propositions. Faire de la qualité et donc de la reconquête de la langue, la haute, très haute priorité de l'enseignement, à l'école primaire et secondaire. C'est la tâche fondamentale et pressante qui devrait même devenir une sorte d'obsession, dans tous les milieux concernés. Il y faudra la vision, le courage, la ténacité de tous et le concours des organisations syndicales et professionnelles mais aussi la volonté politique en haut lieu. Mutatis mutandis, la même priorité devrait s'exprimer dans les programmes des départements de sciences de l'éducation et de tous les établissements voués à la formation et au perfectionnement des enseignants.

Un peuple comme le nôtre défend, croit défendre sa langue mais en même temps c'est sa langue qui le défend. Pour le peuple québécois, la langue, toujours menacée dans sa qualité comme dans son usage, est à la fois blessure et armure. Il faudrait n'avoir à

parler de sa langue qu'avec une sorte d'allégresse, une grande ferveur et une discrète piété, avec un sentiment de sécurité aussi. Et s'il advient qu'il faille lutter pour en conforter le statut, en restaurer la qualité, en assurer l'avenir, il importe de le faire dans la clarté, avec conviction et avec la sereine intransigeance qu'appelle toute entreprise où l'essentiel est en jeu.

Nous avons l'impérieux devoir envers nous-mêmes, envers les générations qui viennent, envers l'ensemble des langues et des cultures d'assurer la pérennité de la nôtre, d'autant qu'elle a d'éminente façon vocation à l'universel. Ne laissons pas confisquer la nécessaire espérance ni s'imposer une prétendue fatalité. Parmi les destins encore possibles, nous avons à faire advenir le seul qui corresponde à une haute idée de l'homme et de la culture. « Le langage qu'un homme parle est un monde dans lequel il vit et agit; il lui appartient plus profondément, plus essentiellement, que la terre et les choses qu'il nomme son pays. » (Romano Guardini)

Le redressement est aussi pressant qu'exigeant, il appelle des mesures radicales, à la mesure de l'ampleur du mal. Si la langue française doit être plus que le bien commun, une sorte de patrie commune, de patrie spirituelle, le lieu de notre solidarité et de l'héritage partagé, alors il nous faut lui vouer la même piété attentive, lui porter le même attachement vigilant et passionné que commande légitimement la patrie charnelle. Il nous faut aussi inventer et exprimer par elle les réponses que nous pouvons proposer tant aux défis qui nous sont propres qu'aux grandes interrogations que nous partageons avec l'homme d'aujourd'hui.

## **Conclusion**

Je forme le vœu, que dans le rapport qu'elle déposera et les recommandations qu'elle adressera sans doute aux pouvoirs publics, votre Commission fasse une large place à cette question qu'on appelle traditionnellement « la qualité de la langue », une place moins en termes d'espace qu'en termes d'accent : la gravité et l'urgence de ce problème. J'ai rappelé, en commençant, que notre Charte de la langue française n'avait malheureusement pas fait état de la qualité de la langue, de la maîtrise et du sens de la langue. Il y a eu là une lacune déplorable, devenue aujourd'hui une absence dramatique. Il importe, dès lors, il est indispensable que dans la nouvelle Charte ou la Charte actualisée, non seulement cette lacune soit comblée mais, bien plus, que la qualité de la langue partout (dans les médias de toute nature et dans l'affichage, dans les textes administratifs comme à l'école au sens large) soit sentie, définie, reconnue comme une priorité au même titre que le statut, la présence physique, l'usage de la langue. Alors, peut-être, y aurait-il place pour un modeste et prudent optimisme.

Il nous faut manifester la vision, le courage et l'audace nécessaires pour conjurer le malheur et imprimer à notre histoire un nouvel élan. Sans un pareil sursaut, nous ne serions plus qu'un peuple et une langue en sursis.

Jean-Marc Léger